

ENSEMBLE, NOUS DÉFENDONS L'ECOLE RÉPUBLICAINE.

ENSEMBLE, NOUS REFUSONS :

- La DÉVALORISATION MORALE ET SOCIALE de notre profession.
- Le RENONCEMENT, le LAXISME, la DÉMAGOGIE et l'ABAISSEMENT DES EXIGENCES.
- La DISPARITION programmée de notre LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE.
- La multiplication des actes d'INCIVILITÉ et de VIOLENCE et l'IMPUNITÉ pour leurs auteurs.
- La DÉNATURATION DE NOS MISSIONS.
- Le PASSAGE AUTOMATIQUE EN CLASSE SUPÉRIEURE.
- Le POUVOIR ACCRU DONNÉ AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT, AUX INSPECTEURS, AUX PARENTS.
- La DÉGRADATION CONTINUE DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.
- La perte considérable de notre POUVOIR D'ACHAT.

VOUS AVEZ L'OCCASION, DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE, DE SANCTIONNER LE SYNDICALISME DE COGESTION EN GRANDE PARTIE RESPONSABLE DE CETTE SITUATION.

ENSEMBLE, NOUS POURRONS DÉFENDRE LES PROFESSEURS, LEURS STATUTS, LEURS MISSIONS ET REDONNER DIGNITÉ ET RESPECT À LA FONCTION ENSEIGNANTE.

Faites le choix du SYNDICALISME INDÉPENDANT.

Votez pour la liste SNCL - S.I.E.S.

Parce que nous voulons être, et rester, des professeurs, et non devenir des animateurs socio-culturels...



affiliés à la Fédération Autonome de l'Education Nationale

- Respect des professeurs, de leurs statuts, de leur qualification disciplinaire et de leur liberté pédagogique.
- Reconnaissance des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.
- Rétablissement de l'autorité et d'une ambiance de travail propice à la transmission des savoirs et savoir-faire et à la réussite de chaque élève en fonction de ses capacités.
- Arrêt de la « réunionite » et de la multiplication des postes à complément de service.
- Revalorisation des diplômes, conservant leur caractère national, afin de redonner à l'École de la République son rôle d'ascenseur social.
- **Des traitements revalorisés :**
 - en revalorisant la grille indiciaire de chaque corps ;
 - en augmentant fortement la valeur du point d'indice et en l'indexant sur l'indice des prix.
- **Tout enseignant ayant accompli une carrière complète doit pouvoir accéder à l'indice terminal de sa catégorie pour un départ en retraite à taux plein.**
- **Création d'un 12^{ème} échelon et d'une classe exceptionnelle.**
- **Augmentation des possibilités d'accès à la hors-classe attribuées selon des critères objectifs et transparents ne laissant aucune place à l'arbitraire.**
- **Augmentation des possibilités d'accès au corps des agrégés (concours et liste d'aptitude).**
- **Création d'une agrégation dans toutes les disciplines.**
- **Maintien des concours nationaux de recrutement.**
- **Droit à une véritable formation continue sur le temps de travail.**
- **Augmentation du contingent de Congés de Formation Professionnelle.**
- Diminution de l'effectif des classes pour dispenser un enseignement de qualité.
- Reconnaissance des risques et de la pénibilité du métier.
- Véritable médecine du travail préventive répondant aux besoins des personnels.
- Respect de la fonction de TZR par une réelle prise en compte des difficultés d'exercice.
- Aménagement des fins de carrière (ex : rétablissement de la Cessation Progressive d'Activité).
- Revalorisation des pensions civiles. Renégocier une réforme des retraites (pouvoir partir plus tôt, sans décote, avec prise en compte de la spécificité et de la pénibilité de nos métiers).

Au CTA et au CTM, VOTEZ pour la liste

